

**HUMEUR**

VÉRONIQUE KIESEL

**Le Brunei ne va pas lapider les gays : merci George !**

C'est un étrange petit pays, à peine deux fois plus grand que le Luxembourg auquel il pourrait faire penser. Sauf que le Brunei tire sa richesse du pétrole et pas des banques. Et que le sultan de Brunei a fait passer une loi punissant de lapidation à mort l'homosexualité alors qu'au pays du grand-duc, le Premier ministre, Xavier Bettel, est, dans l'indifférence générale, marié à un architecte belge.

Il y a six ans déjà, le richissime sultan Hassanal Bolkiah avait annoncé que la charia serait progressivement introduite dans son pays peuplé à 60 % de musulmans. Une levée de boucliers à l'international avait alors freiné l'adoption des dispositions les plus extrêmes.

Au début de cette année, le sultan avait relancé l'affaire, annonçant que dès le 3 avril, les personnes ayant commis l'adultère et le sexe anal pourraient être lapidées à mort, les voleurs amputés et que les relations sexuelles lesbiennes seraient punies de 40 coups de fouet. Les protestations des défenseurs des droits humains et de l'ONU avaient fusé, mais c'est George Clooney qui avait mis ce dossier à la une en appelant au boycott des 9 hôtels de luxe que possède le sultan aux quatre coins du monde, dont le Dorchester à Londres, l'Hotel Bel-Air à Los Angeles ou Le Meurice à Paris. « Soyons clairs », avait-il expliqué : « Chaque fois que nous prenons une chambre, organisons une réunion ou dinons dans l'un de ces neuf hôtels, nous mettons de l'argent directement dans la poche d'hommes qui choisissent de lapider et de fouetter à mort leurs concitoyens homosexuels ou accusés d'adultère. »

Même si – personne n'est parfait – il fait lui-même la promotion de capsules de café guère écologiques, « George » a eu le grand mérite de créer un « very bad buzz » pour la marque Brunei et ses 5 étoiles. Des stars comme Elton John l'avaient rejoint tandis que des entreprises de premier plan comme JPMorgan et Deutsche Bank s'étaient engagées à ne plus se loger dans les palaces du sultan.

Ce dimanche 5 mai, à la veille du Ramadan, ledit sultan a finalement annoncé que le moratoire sur les peines capitales, appliqué depuis 1957, vaudrait aussi pour les lapidations à mort prévues en cas d'adultère et d'homosexualité : « Je suis conscient qu'il y a beaucoup de questions et de malentendus à propos de l'entrée en vigueur (de ces dispositions). Une fois que cela sera éclairci, le bien-fondé de cette loi sera évident. »

Mi-avril, son ministre des Affaires étrangères avait déjà tenté d'expliquer, dans une lettre à l'ONU, que le but de cette loi était « d'éduquer, dissuader, réhabiliter et encourager au lieu de punir ». Ah bon : menacer de mort par lapidation, n'est-ce pas plus menaçant qu'encourageant ? Dimanche, le sultan a aussi promis qu'il allait ratifier la Convention de l'ONU contre la torture, signée par son pays en 2015. L'appel au boycott semble donc avoir été payant. Isoler un pays, lui gâcher sa réputation peut pousser ses dirigeants à changer de politique.

Le boycott de l'équipe sud-africaine de rugby des Springboks dans les années 80 avait contribué à faire comprendre aux Sud-Africains blancs à quel point leur politique d'apartheid était inhumaine. Thanks George !